



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Medecine militaire

Question écrite n° 1045

Texte de la question

M. Jean-Louis Masson attire l'attention de M. le ministre d'Etat, ministre de la defense, sur le fait que la ville de Metz est appelee a devenir un pole militaire majeur en matiere de soutien sanitaire des forces armees. Le developpement de l'hopital Legouest et la creation du premier regiment medical dans les locaux de l'ancien 151e R.I. servent de base a ce pole de sante. Ce dernier ne sera cependant veritablement credible que si des secteurs de formation et d'enseignement y sont crees. Il souhaiterait donc qu'il lui indique quel est l'etat d'avancement du projet d'implantation d'une ecole d'infirmieres militaires a Metz et surtout s'il ne lui semble pas que l'on pourrait creer a Metz une filiere specifique de formation de medecins militaires.

Texte de la réponse

Avec la creation recente du 1er regiment medical, comportant une compagnie d'instruction chargee de la formation du personnel d'active et de reserve du service de sante des armees, la ville de Metz est effectivement appelee a devenir un pole important du soutien sanitaire des forces armees. La formation a caractere operationnel qui y est dispensee est realisee en liaison etroite avec l'hopital d'instruction des armees Legouest. Actuellement, des stages de reanimation sont deja realises dans ce cadre au profit des medecins d'unites. D'autres activites d'instruction operationnelle seront prochainement developpees, des que le 1er regiment medical aura atteint sa configuration definitive. Il n'est pas envisage, surtout en cette periode de restructurations qu'impose notamment la volonte d'une meilleure maitrise des finances publiques, d'y creer une filiere de formation specifique des medecins militaires ou une ecole de formation d'infirmieres.

Données clés

Auteur : [M. Masson Jean-Louis](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1045

Rubrique : Armee

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mai 1993, page 1377

Réponse publiée le : 28 juin 1993, page 1820